

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <hr/> <p><u>PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL</u></p>	<p>Procès-verbal n°: 003 -2012</p> <p>Du : jeudi 13 décembre 2012</p>
--	--

L'an deux mille douze, le treize décembre à 20 heures 45, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DELIGNIERES, Vice-Président,

ETAIENT PRESENTS :

Délégués titulaires de la Commune de Béthemont-la-Forêt :
Monsieur Gérard WAGENTRUTZ

Délégués titulaires de la Commune de Chauvry :
Messieurs Jean DELIGNIERES, Pierre AUSSEL et Jacques DELAUNE

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Didier DAGONET, Président, suppléé par Monsieur Jean DELIGNIERES et Monsieur Patrice GLANDIERES.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mme Stéphanie GROCAUT secrétaire de Mairie et du SIAVC

Monsieur Jacques CORMERY suppléant pour la Commune de Béthemont-la-Forêt

Monsieur Hugues RIBIOLLET suppléants pour la Commune de Chauvry

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Gérard WAGENTRUTZ

LA SEANCE EST OUVERTE A 20 HEURES 47

Avant de commencer la séance, Monsieur Jean DELIGNIERES, Vice-Président, informe que Monsieur Didier DAGONET, Président, lui a remis un pouvoir.

A – NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean DELIGNIERES, Vice-Président, appelle la candidature au poste de secrétaire de séance.

Considérant la candidature de Monsieur Gérard WAGENTRUTZ
Le Conseil Syndical, à l'unanimité,

Nomme **Monsieur Gérard WAGENTRUTZ** comme secrétaire de séance.

B – DECISIONS DE GESTION COURANTE :

Sur le rapport de Monsieur Jean DELIGNIERES, Vice-Président,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Jean DELIGNIERES, Vice-Président, présente la **décision de gestion courante** qui a été prise depuis le dernier Conseil Syndical :

Date :	N° :	Objet :
13/12/12	DM 001-2012	Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création des réseaux de collecte et de transfert, et des ouvrages de traitement des eaux usées du SIAC de la Vallée de Chauvry

013 - 2012 – Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Syndical du 12 avril 2012 :

Le Conseil Syndical

Sur le rapport de Monsieur Jean DELIGNIERES, Vice-Président,

Monsieur Le Vice-Président rappelle que le procès-verbal a été adressé à l'ensemble des Élus et demande s'il y a des observations.

Sur le rapport de Monsieur Jean DELIGNIERES, Vice-Président,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, que le procès-verbal du Conseil Syndical du jeudi 12 avril dernier a été adressé à l'ensemble des Conseillers du Syndicat,

Considérant l'absence de remarque,

Le Conseil syndical après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du Conseil Syndical du jeudi 12 avril 2012.

C-Présentation du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création des réseaux de collecte et de transfert, et des ouvrages de traitement des eaux usées du SIAC de la Vallée de Chauvry :

Monsieur Jean DELIGNIERES, Vice-Président, rappelle qu'une première consultation avait été lancée et avait dû être déclarée sans suite car une très grande disparité avait été constatée dans les offres remises et cela pouvait présager un manque de précision de notre part.

Une seconde consultation a donc été engagée, la publicité a été réalisée sur le site de dématris et une annonce a été publiée au BOAMP.

La consultation s'est terminée le 8 novembre à 17h00.

Trois offres ont été remises en version papier :

-offre N°1 : Bureau d'étude Vincent Ruby, pour un montant de 32 040€ HT,

-offre N°2 ; Egis eau, pour un montant de 82 013€ HT,

-offre N°3 : Intégrale environnement, pour un montant de 81 500€ HT.

Monsieur DELIGNIERES, Vice-Président, précise que les offres nouvellement reçues émanées des mêmes candidats, qu'à la première consultation.

Monsieur Péio BERGE de la direction de l'environnement et du développement durable, du Conseil Général du Val d'Oise, a été à nouveau chargé de l'analyse des offres.

La commission d'attribution des offres s'est réunie le 27 novembre dernier.

L'analyse présentée par M. BERGE a démontré que les délais d'exécution du marché étaient très variables :

-offre N°1 : Bureau d'étude Vincent Ruby, 6 mois

-offre N°2 ; Egis eau, 14 mois

-offre N°3 : Intégrale environnement, 8 mois.

Sur le plan technique les offres présentées étaient de qualité et le moins disant était l'offre N°1, le Bureau d'études Vincent Ruby.

En conséquence la commission d'attribution des offres a décidé de retenir le bureau d'étude Vincent Ruby pour un montant global de 32 040€ HT.

Les montants du marché attribué se décomposent comme tel :

Tranche :	Objet :	Montant HT :
Tranche ferme		16 940€
Tranche conditionnelle 1	Elaborer le cahier des charges en vu du recrutement du maître d'œuvre	3 500€
Tranche conditionnelle 2	Elaborer le cahier des charges en vu du recrutement du SPS	800€
Tranche conditionnelle 3	Elaborer le cahier des charges en vu du recrutement du contrôleur technique	800€
Tranche conditionnelle 4	Assister le maître d'ouvrage dans la mise en place du mode de gestion du système d'assainissement	5 000€
Tranche conditionnelle 5	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du maître d'œuvre	5 000€

Prix supplémentaire en chiffres

Prix	Objet :	Montant HT :
PS1	Une réunion	460€
PS2	Une réunion publique	600€
PS3	Assistance à la mise en œuvre d'une procédure de déclaration d'utilité publique	2 500€
PS4	Assistance à la mise en œuvre d'une procédure de convention de servitude	100€

Des subventions ont été sollicitées auprès de la Région, du Département et l'Agence de l'eau, pour un marché initial de 140 000€ HT.

La Région a donné un accord verbal. Le Département entend verser 30%€ du marché et l'Agence de l'Eau environ 50%.

Monsieur RIBIOLET demande où se situe le bureau d'études retenu.

Le bureau d'études Vincent Ruby se situe à Moissy Cramayel dans le département de la Seine et Marne. Monsieur RUBY partira en retraite d'ici trois ans, aussi ces derniers ont intégré le groupe Sétéc, ils déménageront à Lieusaint (Seine et Marne), en début d'année 2013.

Cela est complémentaire, pour le bureau d'études Vincent Ruby, puisque ces derniers traitent des dossiers d'assainissement pour des collectivités de moins de 10 000 habitants, alors que Sétéc ne traite que les dossiers des collectivités supérieures à 10 000 habitants.

D-Point financier :

Le budget adopté en séance du 12 avril dernier a été arrêté et est réalisé à ce jour comme tel :

Fonctionnement		
	Budget voté :	Réalisé :
Dépenses	10 000€	2 195.76€ soit 22% en fournitures administratives, annonces et indemnité de secrétariat
Recettes	10 000€	Participation des communes
Investissement		
	Budget voté :	Réalisé :
Dépenses	160 000€	0%
Recettes	160 000€	20 000€ soit 12.5% pour la participation des communes

E-Questions diverses :

Monsieur Jean DELIGNIERES, Vice-Président, demande si quelqu'un a des questions.

**PLUS AUCUNE QUESTION N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR
LA SEANCE EST LEVEE A 21h15**

**Liste des délibérations prises lors de la séance du Conseil Syndical
du 13 décembre 2012 à 20h45 :**

013-2012	Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Syndical du 12 avril 2012

M. DAGONET Président	Absent Ayant donné pouvoir à M. Delignières	M. DELIGNIERES Vice-Président	
M. WAGENTRUTZ Délégué Titulaire		M. AUSSEL Délégué Titulaire	
M. GLANDIERES Délégué Titulaire	Absent	M.. DELAUNE Délégué Titulaire	
M. VERGNAUD Délégué suppléant	Absent	Mme. CHASTAGNER Déléguée suppléante	Absente
M. CORMERY Délégué suppléant		M. RIBIOLLET Délégué suppléant	